



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC 2021

Date de publication: SHAB 24.06.2021

Numéro de publication: BH00-0000002324

Entité de publication

Registre du commerce du canton de Genève, Rue du Puits-Saint-Pierre 4, 1204 Genève

Sommation suite à des carences dans l'organisation, ASSOCIATION FROM HAND TO HAND

Organisation concernée:

ASSOCIATION FROM HAND TO HAND

CHE-268.231.074

place du Grand-Mezel 3

1204 Genève

Remarques juridiques:

L'entité juridique mentionnée présente des carences dans l'organisation impérativement prescrite par la loi. Elle est donc sommée d'y remédier, en vertu de l'art. 939, al. 1, CO, et de requérir l'inscription auprès de l'office du registre du commerce dans le délai indiqué. À défaut, l'office du registre du commerce transmet l'affaire au tribunal, qui prendra les mesures nécessaires, ou à l'autorité de surveillance (art. 939, al. 2 et 3, CO).

Délai : 30 jours

Fin du délai: 26.07.2021

Point de contact:

Registre du commerce du canton de Genève,

Rue du Puits-Saint-Pierre 4,

1204 Genève